

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE  
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Envoyé en préfecture le 20/12/2016

Reçu en préfecture le 20/12/2016

Affiché le

**SLOW**

N° 13-253306310-20161220-2016\_004\_51-DE

Nbre de membres en exercice : 17  
Nbre de membres présents : 10  
Nbre de suffrages exprimés : 10

Votes : Pour : 10  
Contre : 0  
Abstention : 0

**L'an deux mille seize, le vingt décembre**

**Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Pascale GOT, en la salle du Conseil Municipal de Saint André de Cubzac**

**Date de convocation : 08 décembre 2016**

Etaient Présents : Mmes GOT - GUILLEN -MONSEIGNE- PIASECKI – MM. FEDIEU – FERCHAUD – GIRARD - LORIAUD – PLISSON- QUESSON

**Délibération N°2016-04-51: Animation du SAGE 2017 : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Gironde**

*Vu le CGCT ;*

*Vu le SAGE Estuaire de la Gironde et Milieux Associés ;*

Après discussion et à l'unanimité, le Comité Syndical décide:

Article 1. de manière à pouvoir assurer l'animation du SAGE en 2017, dont le coût total est de 55 000 € (49 000 € de salaires et charges et 6 000 € de frais de déplacements, de locaux et de CLE) d'autoriser Monsieur le Président à solliciter une subvention de 5 500 € soit 10% auprès du Conseil Départemental de la Gironde ;

Article 2. d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document y afférant.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré au Saint André de Cubzac le 20 décembre 2016

**La Présidente**

  
**Pascale GOT**